



# Plan de Continuité d'Activité

## Prévention du risque de Pandémie Grippale au sein de la société AMIG

Ce document a pour objectif de présenter les mesures de précaution spécifiques au risque de pandémie grippale A/H1N1 prises par AMIG, associé à son Plan de Continuité d'Activité (PCA). Ces mesures permettront de limiter le risque de contamination de ses collaborateurs par le virus et de garantir la continuité de son activité en cas de nécessité.

Sur recommandations gouvernementales ou si la situation liée à la Grippe H1N1 l'exige, la direction de la société AMIG sera amenée à appliquer les mesures préventives et à activer le PCA, qui assurera le travail à distance d'une partie ou de l'ensemble de ses collaborateurs.

## 1 Les mesures de prévention

### 1.1 Mesures d'hygiène préventives mises en place

1

Les mesures d'hygiène décrites, ci-dessous, s'inscrivent en conformité avec les recommandations émises par l'OMS et celles édictées par le gouvernement au travers du plan national « Pandémie Grippale ».

AMIG a passé commande de :

- masques de protection respiratoire
- lotions désinfectantes Hydro alcooliques et antibactériennes

Afin de se conformer aux mesures d'hygiène préconisées, il est prévu 3 masques par jour pour l'ensemble des collaborateurs, ainsi que pour tout visiteur pendant un pic de pandémie de 2 semaines.

Une circulaire de recommandations des règles d'hygiène à respecter a été affichée dans les locaux de la société AMIG à l'attention de l'ensemble de ses collaborateurs.

### 1.2 Mesures appliquées aux réunions et voyages professionnels

Les réunions, déplacements et voyages professionnels seront limités ou reportés et des mesures exceptionnelles de confinement au domicile pourront être décidées si l'un des collaborateurs s'est récemment trouvé en contact avec une personne



malade ou revient d'un pays touché par la pandémie. Cette mesure de confinement ne dépassera pas la durée d'incubation du virus soit 7 jours.

### **1.3 Mesures d'hygiène préventives appliquées au sein de l'immeuble**

Des mesures d'hygiène ont été prises pour renforcer dès la rentrée de septembre le nettoyage du bâtiment concernant notamment la désinfection des combinés téléphoniques, des poignées de portes et des poubelles.

La climatisation sera coupée dans les locaux afin d'endiguer les risques de propagation du virus.

Dans l'éventualité d'un cas suspect dans l'enceinte de l'immeuble, le port du masque pourra être requis pour l'ensemble des locataires du bâtiment. Le personnel d'accueil de l'immeuble assurera alors la distribution des masques aux visiteurs.

## **2 Organisation opérationnelle**

### **2.1 Téléphonie**

Les appels entrants sur les téléphones de bureau VoIP seront automatiquement basculés via une interface web vers les numéros de portable des collaborateurs.

2

### **2.2 Informatique**

#### **2.2.1 Stockage de données**

Des clés USB seront mises à disposition des collaborateurs pour leur permettre de stocker leurs fichiers et outils informatiques.

#### **2.2.2 Emails**

Les collaborateurs auront accès à leurs emails via la messagerie à distance sécurisée de Microsoft Exchange (Outlook Web Access) qui est également synchronisée en temps réel au niveau des calendriers personnels, et des agendas partagés.

La majorité des collaborateurs dispose également de terminaux Blackberry.

#### **2.2.3 Bureau à distance : accès aux applications et outils**

AMIG a mis en place la possibilité pour certains de ses collaborateurs de se connecter à distance au réseau d'entreprise. Cette connexion dite VPN est sécurisée par un login/password individuel.



Ils pourront ainsi via une connexion internet travailler de leur domicile en prenant le contrôle à distance de leur ordinateur de bureau et accéder à l'ensemble des données, outils et autres fonctionnalités.

## 2.3 Travail collaboratif

Dans le cas où les locaux de la société AMIG ne seraient plus accessibles, le PCA prévoit également la mise à disposition d'un bureau sur un site de repli, afin de permettre la tenue de réunions en petit comité.

# 3 Organisation humaine

## 3.1 L'équipe de coordination du PCA

Les différentes tâches de pilotage et de mise en œuvre du secours sont affectées au service informatique et à la direction de la société AMIG. L'équipe de coordination sera en charge d'appliquer et de faire respecter les consignes définies dans le cadre du PCA.

3

---

## 3.2 Les équipes d'intervention

Les acteurs sont les suivants :

- La Direction
- Le service de développement informatique

Leurs rôles consistent à :

- Piloter les accès à distance et intervenir en support des utilisateurs.
- Se déplacer, si nécessaire, sur les sites des utilisateurs pour les aider à configurer leur ordinateur afin d'accéder aux applications Ariane.

# 4 Communication

Tout au long de cette période, AMIG s'engage à communiquer tant en interne qu'auprès de ses clients, au travers d'emails et de son site internet, de manière transparente et immédiate sur toutes les mesures qu'elle serait amenée à prendre en fonction de l'évolution de la situation.